



## **POLITIQUE FAMILIALE**

**PROJET**

**Préparé par :  
Mélanie Théroux, Agente sports et loisirs**

**29 juillet 2013**

## TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	3
Définition de la famille.....	4
Mission de la politique.....	4
Portrait statistique de la population.....	5
Les familles à Prévost.....	5
L'âge des Prévostoises et Prévostois.....	6
La scolarité.....	6
Le revenu moyen.....	6
Champ d'intervention.....	7
Objectifs.....	7
Organisation municipale.....	7
Collectivité.....	8
Développement durable.....	8
Infrastructures.....	8
Sécurité publique.....	9
Plan d'action.....	9
Conclusion.....	9
Remerciements.....	10

## Avant-propos

Partout dans le monde, la famille est un élément central de chaque société. Elle peut prendre différentes formes : biparentale, monoparentale, recomposée, etc. Quelle qu'elle soit, nombreuse ou pas, avec de jeunes enfants ou de grands adolescents, la famille doit être considérée lors de la prise de décisions qui détermineront les orientations d'une ville.

Selon le recensement 2011, ce sont 3655 familles qui habitent sur le territoire de la Ville de Prévost, ce nombre s'élevait à 2650 en 2001. De fait, la ville est en plein essor démographique et a vu sa population augmentée de près de 3000 citoyennes et citoyens au cours des cinq dernières années. La mise à jour de la politique familiale créée en 2005 était donc une priorité pour le conseil municipal afin de répondre adéquatement aux besoins grandissants des familles prévostoises.

En effet, la refonte de cette politique confirme la volonté de la Ville de Prévost de mettre la famille à l'avant-plan de ces actions concertées pour offrir un milieu de vie sain et sécuritaire à tous.

Enfin, ce projet mobilisateur n'aurait pu voir le jour sans l'implication de citoyennes et citoyens qui ont à cœur le bien-être des familles. Nous les remercions chaleureusement.

## Définition de la famille

Dans l'optique de cette politique, la Ville de Prévost définit la famille comme étant la cellule de base de la société qui regroupe des enfants et des adultes qui entretiennent des liens multiples, intergénérationnels ou filiaux, ainsi que les personnes vivant seules. Ce groupe se bâtit autour d'un projet de vie commun où se véhiculent des valeurs d'interaction, de socialisation, d'éducation, d'entraide, de solidarité et de tolérance qu'il soit uni momentanément ou de façon permanente.

## Mission de la politique

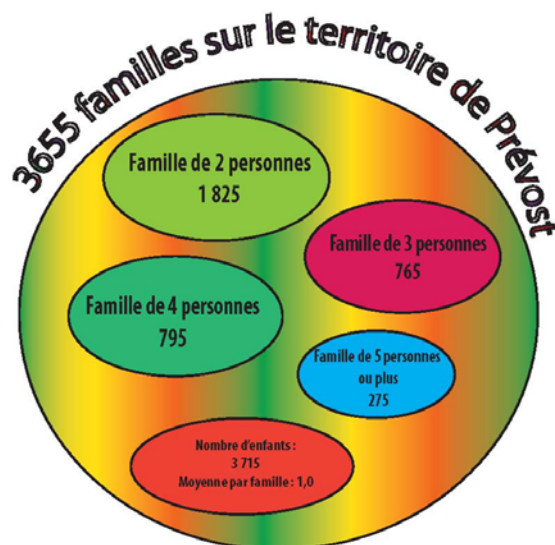
Cette politique constitue un engagement des autorités municipales à colliger l'ensemble des actions à mettre en œuvre afin d'assurer l'amélioration de la qualité de vie des familles prévostoises. Dans un cadre municipal, elle vise l'épanouissement des familles et l'assurance qu'elles recevront les meilleurs services pour répondre à leurs besoins et leurs attentes.

## PORTRAIT STATISTIQUE DE LA POPULATION

Afin de répondre adéquatement aux besoins des familles de Prévost, il est primordial de connaître leur composition et les réalités auxquelles elles sont confrontées. Toutes les données de cette section proviennent du recensement produit par Statistiques Canada en 2011<sup>1</sup>. En 2011, la population de Prévost était de 12 171 habitants.

### Les familles à Prévost

Le graphique ci-dessous représente bien la composition des ménages prévostoïis en ce qui a trait au nombre de personnes par foyer. Il faut savoir qu'il y a 3655\* familles sur le territoire de Prévost et que les couples mariés représentent 45 % de ces familles tandis que les couples en union libre sont en proportion de 42 %. Les familles monoparentales sont au nombre de 470 et représentent 12,9 % des familles. En comparaison, ces familles représentent 16,8 % des familles de la MRC Rivière-du-Nord.



\*Les chiffres sont arrondis dans le recensement, c'est pourquoi le total n'est pas égal au nombre de familles.

<sup>1</sup> Statistique Canada. 2013. Prévost, V, Québec (Code 2475040) (tableau). Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit n° 99-004-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 26 juin 2013. <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 29 juillet 2013).

## ***L'âge des Prévostoises et Prévostois***

L'âge médian de la population est de 41,1 ans (41,5 au Québec), il était de 38 ans en 2001. Les moins de 15 ans représentent 20,7 % de la population et les 65 ans et plus 18,3 %. La population dite active représente donc la majorité des gens de Prévost.

## ***La scolarité***

Considérant que la population active âgée de 15 ans et plus à Prévost est composée de 6 885 personnes (3 665 hommes et 3 220 femmes), la majorité des résidents possèdent un niveau de scolarité supérieur à la moyenne du Québec. En effet, 87,4 % de cette population active ont obtenu un diplôme postsecondaire en comparaison à 52,7 % pour l'ensemble du Québec (Recensement 2006).

## ***Le revenu moyen***

Le taux de chômage à Prévost était de 6,4 en comparaison à 7,5 en 2012. En ce qui a trait au revenu moyen d'un ménage, il était de 60 900 \$ au Québec en 2005, alors qu'à Prévost il était de 64 900 \$ soit l'un des plus élevés de la MRC Rivière-du-Nord.

En résumé, la plupart des données des familles de Prévost sont représentatives et comparables à celles de l'ensemble du Québec. Les familles sont plutôt nombreuses puisque seulement 13,7 % des répondants vivent seul. Les résidents sont aussi majoritairement bien éduqué et ont accès à un niveau supérieur de scolarité ce qui augmente leur revenu annuel.

## Champs d'intervention

Afin d'établir des objectifs concrets à atteindre par l'entremise d'actions destinées aux familles, la Ville de Prévost définit les cinq grands champs d'intervention suivants :

- 1) Organisation municipale
- 2) Collectivité
- 3) Développement durable
- 4) Infrastructures
- 5) Sécurité publique

## OBJECTIFS

Pour chacun des champs d'intervention, la Ville doit déterminer des objectifs qu'elle s'efforcera d'atteindre. Il est entendu que ces objectifs sont à long terme et peuvent prendre différentes formes durant toute la durée de la politique, lesquelles formes seront établies par le plan d'action qui sera entériné après l'adoption de la politique. Ce plan d'action regroupera toutes les actions concrètes que la Ville mettra en place pour assurer la réalisation des objectifs suivants.

### ***Organisation municipale***

- 1) Diffuser adéquatement l'information aux familles afin de s'assurer que chaque citoyen soit informé au bon moment;
- 2) Favoriser le rôle consultatif du citoyen face à l'administration municipale;
- 3) Mettre en place des processus de communication efficaces entre les différents intervenants liés à la Ville (commissions scolaires, organismes régionaux, etc.) afin d'assurer une bonne offre de services aux familles.

## **Collectivité**

- 1) Faciliter l'accessibilité aux sports, aux loisirs et aux activités de plein air pour les familles, tant physiquement que financièrement;
- 2) Concerter les différents intervenants municipaux afin de diversifier l'offre de services en matière de loisirs et de la bonifier;
- 3) Maintenir et bonifier les services de la bibliothèque Jean-Charles-Des Roches;
- 4) Développer une offre de services adéquate pour les adolescents en matière de loisirs, de sports, de culture, de plein air et de vie communautaire;
- 5) Favoriser le réseautage et l'entraide entre les organismes locaux;
- 6) Développer une offre culturelle complémentaire s'adressant directement aux familles tout en maintenant ce qui existe déjà.

## **Développement durable**

- 1) Maintenir le développement des parcs et terrains de jeux et s'assurer de répondre aux besoins des familles dans la planification, la mise en place et l'entretien de ceux-ci;
- 2) Assurer la promotion des différents programmes municipaux et gouvernementaux en matière d'urbanisme et d'environnement pouvant venir en aide aux familles;
- 3) Maintenir l'offre et les actions environnementales mises en place à la Ville;
- 4) Mettre en œuvre des activités liées à l'environnement qui impliquent les familles afin de les conscientiser aux bonnes habitudes environnementales.

## **Infrastructures**

- 1) Maximiser l'utilisation des infrastructures existantes afin de bonifier l'offre de services aux familles;
- 2) Promouvoir les services existants en matière de transport collectif;
- 3) Assurer l'adéquation des infrastructures afin qu'elles soient invitantes pour les familles.



## **Sécurité publique**

- 1) Assurer une signalisation adéquates aux endroits fréquentés par les familles;
- 2) Impliquer les jeunes et les familles dans la promotion et les campagnes de sensibilisation concernant la sécurité publique : sécurité policière, incendie et civile;
- 3) Maintenir et favoriser la concertation entre les familles et la Ville en matière de sécurité publique.

## **PLAN D'ACTION**

La présente politique sera adoptée par le conseil municipal suite à une consultation publique dans laquelle les citoyennes et citoyens seront invités à donner leurs commentaires. Par la suite, un plan d'action triennal sera mis en œuvre afin de mettre en application différentes actions selon les champs d'intervention et les objectifs établis par la politique. Le comité famille qui a participé à la mise à jour de la politique familiale participera à la production du plan d'action et au comité de suivi.

## **Conclusion**

Une politique familiale est un outil essentiel à la Ville de Prévost afin de permettre l'épanouissement de toutes familles, peu importe leur structure. Le conseil municipal et les employés municipaux verront à l'application de cette politique et de son plan d'action afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins et attentes des familles prévostoises. La communication, la concertation et la consultation des citoyennes et citoyens de Prévost en lien avec la politique familiale est au cœur des préoccupations du conseil municipal.

## Remerciements

La Ville de Prévost tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont pris part à l'élaboration et la mise à jour de la présente politique. Un merci spécial aux membres du Comité de la politique familiale :

- M. Germain Richer, maire
- M. Gaétan Bordeleau, conseiller municipal
- M<sup>me</sup> Danielle Léger, citoyenne de Prévost
- M. Shawn Guay, citoyen de Prévost
- M<sup>me</sup> Thaïs Dubé, citoyenne de Prévost
- M<sup>me</sup> Marie-Pierre Arcand, citoyenne de Prévost
- M<sup>me</sup> Mélanie Théroux, agente sports et loisirs à la Ville de Prévost et responsable de la politique familiale

Vos idées et votre dévouement ont été essentiels à la production de cette politique et nous vous en remercions.